

Croix-Rouge et philatélie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Croix-Rouge et philatélie

Le rôle d'un médecin argentin dans les débuts de la transfusion sanguine

L'Argentine avait annoncé la parution d'un timbre consacré à un médecin, le D^r L. Agote, qui fut un des premiers à réaliser en 1914 des transfusions de sang citraté. Si ce timbre n'a pas encore vu le jour, le professeur H. Willenegger, médecin-chef du service de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Liestal, à qui nous avons demandé des renseignements sur le rôle joué par le docteur Luis Agote dans l'histoire de la transfusion sanguine, nous a aimablement communiqué le texte d'une conférence qu'il avait faite et que nous avons pensé intéressant de résumer¹.

La longue et passionnante histoire de la transfusion sanguine — on sait que les premiers essais connus de transfusion remontent à 1667, mais on tentait alors de faire passer directement dans la circulation humaine du sang d'un animal — nous montre combien il fallut aux savants résoudre de problèmes avant de parvenir au stade actuel de nos connaissances en la matière. Un des problèmes essentiels fut celui de parvenir à stabiliser le sang du donneur afin de maintenir sa fluidité au cours de l'opération, voire de le maintenir fluide assez longtemps pour permettre d'opérer des transfusions par voie indirecte. C'est en 1823 que le médecin anglais Blundell réalisa avec succès pour la première fois la transfusion indirecte de sang humain.

On connaissait à cette époque un moyen de garder au sang du donneur sa fluidité, c'était la défibrination, qui avait été recommandée en 1780 déjà par l'Anglais Hewson. Le sang défibriné joua aux débuts du XIX^e siècle un rôle qu'il ne faut pas négliger. D'autres essais

se poursuivirent également pour obtenir un résultat analogue en ajoutant au sang un « stabilisateur », à base habituellement de sels de sodium ou de potassium. Mais l'ignorance où l'on demeurait de l'existence des groupes sanguins rendait ces tentatives aléatoires et périlleuses. La découverte des groupes en 1901 par Landtsteiner allait enfin permettre à la transfusion de s'affirmer comme un moyen thérapeutique d'une importance considérable.

C'est en mars 1914 que le médecin belge Hustin eut l'idée d'utiliser le citrate de soude comme agent stabilisateur et parvint à sauver par une transfusion de sang citraté un jeune homme victime d'une grave intoxication à l'oxyde de carbone. Il faisait, le 6 avril 1914, une communication à ce sujet à la Société royale de médecine de Bruxelles². La Première Guerre européenne éclatait quelques mois plus tard sans que les médecins européens, semble-t-il, se soient rendu compte de l'importance de la découverte d'Hustin.

Mais d'autres savants poursuivaient des recherches dans la voie ouverte par le médecin belge et, en janvier 1915, paraissaient simultanément les travaux de l'Américain Lewisohn à New York³ et de l'Argentin Agote à Buenos Aires⁴, préconisant tous deux la transfusion de sang citraté selon des proportions qu'ils avaient expérimentées. Agote faisait état notamment d'une transfusion de sang citraté réalisée le 14 novembre 1914 dans l'aula de la clinique universitaire et médicale de Buenos Aires. (T.)

¹ H. Willenegger: **Historisches und Grundsätzliches zur Frage des idealen Stabilisators.** Ergebnisse der Bluttransfusionsforschung V, Bericht der 8. Tagung der Deutschen Ges. für Bluttransfusion, Salzburg, 21.—23. Sept. 1959. Bibl. Haem. Fasc. 11.

² Hustin A.: **Note sur une nouvelle méthode de transfusion.** Bull. Soc. Sci. méd. nat. (Bruxelles, 1914).

³ Lewisohn R.: **Eine neue, sehr einfache Methode der Bluttransfusion.** Münch. med. Wschr. (1915). — **A new and greatly simplified method of blood transfusion.** Med. Rec. (1915). — **The romance of modern era of blood transfusion.** J. Mt. Sinai Hosp. (1951).

⁴ Agote L.: **Nuevo procedimiento para la transfusion del sangre.** An. Inst. Cli. méd. Agote, Buenos-Aires (1915).

Curiosité philatélique

En examinant un lot de vieilles enveloppes de la Première Guerre mondiale, nous avons trouvé un timbre croix-rouge encore inédit — à notre connaissance du moins. Une enveloppe, datée de 1915, à en-tête « Croix-Rouge française / Association des Dames françaises / Comité de Genève » affranchie de timbres suisses de franchise de port, type 1911, avec le numéro de contrôle « 495 ». Les autres enveloppes que nous connaissions jusqu'ici du « Comité de Genève » de l'Association des Dames françaises — une des organisations constitutrices de la Croix-Rouge française — qui déploya son activité charitable à Genève pendant la Guerre de 1914-1918, étaient affranchies de timbres suisses ordinaires.

La Croix-Rouge suisse, on le sait, bénéficia de ces timbres de franchise de 1911 à 1921 (numéro de contrôle « 142 »); il en fut de même de l'Alliance suisse des Samaritains (numéro de contrôle « 283 »). Le Comité local genevois de l'Association des Dames françaises ne semble pas avoir bénéficié de la franchise de port.

Il serait intéressant de savoir où et comment il obtint les timbres ci-dessus et s'il eut l'autorisation de s'en servir. Nous n'avons pu retrouver à quelle œuvre de bienfaisance avait été attribué le numéro de contrôle « 495 ». (t.)

*